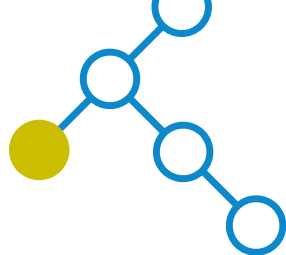


PROGRAMME

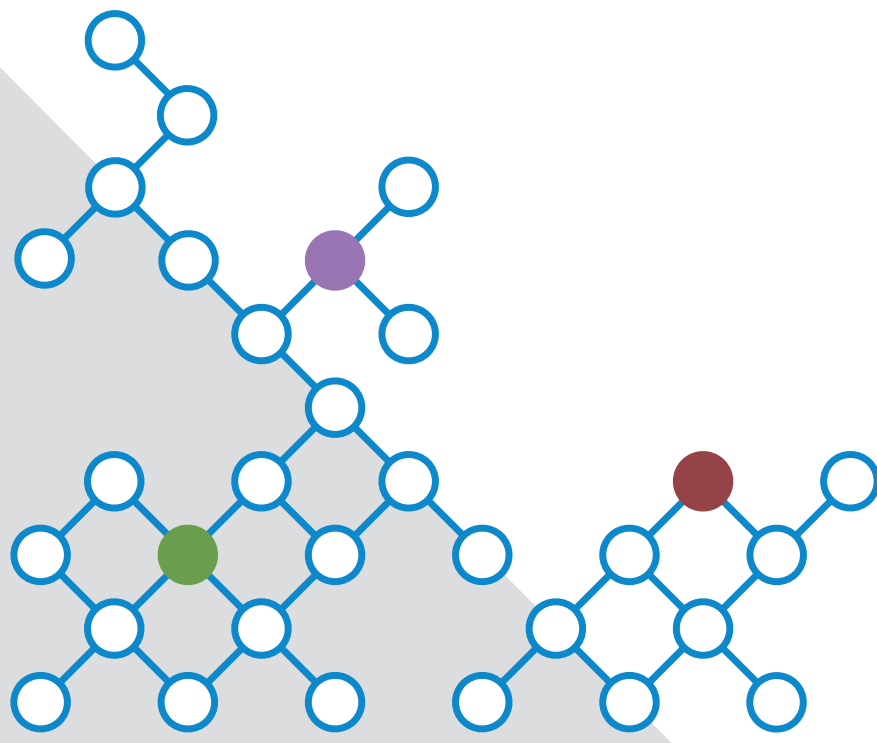


# LE GRAND DÉBAT

16 NOVEMBRE 2016

**PARIS**

Le colloque annuel des acteurs  
de l'économie sociale  
des forces de défense et de sécurité





*Les enjeux de l'accompagnement social des ressortissants de la défense et de la sécurité sont nombreux.*

*En opération, en service comme à l'entraînement, la blessure mais aussi bien d'autres accidents de la vie constituent un bouleversement profond voire déstabilisant pour nos ressortissants, remettant en cause les équilibres de leurs vies professionnelle, personnelle, impactant souvent leur famille et leurs proches.*

*Face à ces situations douloureuses et diverses, se reconstruire, parfois se réinsérer à la vie civile, est un chemin constitué de nombreuses étapes que chaque ressortissant doit à sa manière surmonter avec succès. Pour ne pas le laisser seul face à ces épreuves, les acteurs de l'accompagnement social défense et sécurité, qu'ils soient institutionnels, associatifs ou privés, déploient avec cœur et énergie, idées et moyens dans le cadre de champs d'actions, de modes de fonctionnement et de statuts qui parfois diffèrent.*

*Leur complémentarité et leur coordination, dans toute leur diversité, sont essentielles pour inscrire chaque ressortissant touché ainsi que ses proches dans le parcours de la guérison, ou tout simplement, pour l'aider à se relever.*

*Le Grand Débat TéGo 2016 vous propose d'y réfléchir en compagnie d'intervenants et de partenaires experts du sujet, pour rechercher et préparer ensemble des pistes d'action solidaire pour demain en valorisant nos acquis.*

*Général de corps d'armée de gendarmerie (2s)*  
**Jean-Louis Fournaise,**  
*Président de Tégo*

# LE GRAND DÉBAT

16 NOVEMBRE 2016

**SALONS DE L'AVEYRON - PARIS BERCY**

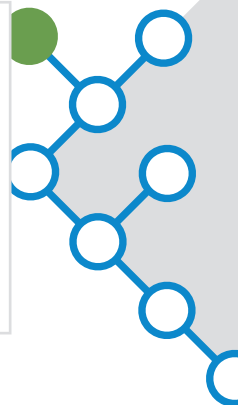
## Quatre tables rondes aborderont les thèmes suivants :

- 1 | Le paysage de l'accompagnement social dans la défense et la sécurité
- 2 | Modes de fonctionnement des acteurs de l'accompagnement social
- 3 | Une organisation souple de l'accompagnement
- 4 | Quelles solutions possibles ?



### **Le Grand Débat est animé par Stéphanie GALLET**

Diplômée de l'Institut d'Études Politiques de Lille, journaliste, Stéphanie Gallet anime en direct chaque matin et depuis une dizaine d'années « le Temps de le dire », une émission diffusée sur la radio RCF traitant de sujets d'actualité et réunissant plusieurs invités d'horizons divers.





**TégO est une fédération créée en septembre 2015  
par les associations GMPA et AGPM.**

Elle a pour but de faire évoluer, en concertation avec les administrations concernées, l'offre de protection sociale au profit des populations des forces de défense et de sécurité.

De par ses statuts, la Fédération TégO a pour ambitions de :

- promouvoir la prévoyance auprès des personnels de la communauté de défense et de sécurité et de leurs proches,
- porter les intérêts de ses membres et de leurs adhérents auprès des pouvoirs publics et des acteurs de l'économie sociale,
- développer une véritable synergie entre acteurs associatifs et privés œuvrant en faveur de la solidarité et de l'entraide,
- concevoir et gérer des offres de protection sociale adaptées aux évolutions de la protection sociale en France ainsi qu'à celles des nouvelles pratiques de consommation et aux spécificités des populations protégées,
- renforcer la prévention ainsi que les dispositifs d'informations sur la protection sociale des populations protégées.

Ses membres sont  
l'AGPM et le GMPA  
(membres fondateurs),  
la MAA, la Mutuelle  
Epargne Retraite,  
la MCDEF et PREFON.

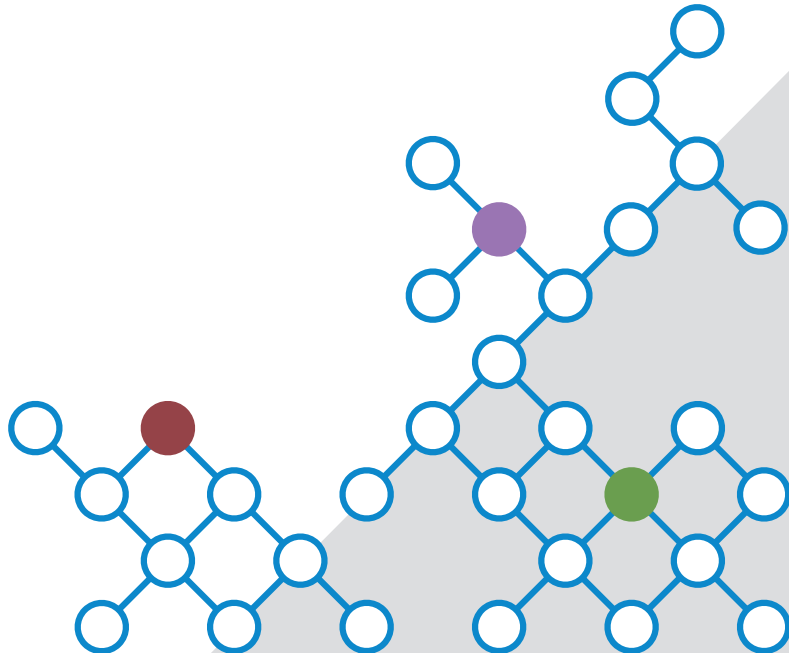




**Le Prix Tégo attribué sous la présidence de Madame la ministre Claudie Haigneré sera remis lors de la soirée.**

Ce Prix récompense un ou plusieurs projets d'action solidaire mené au profit de la communauté défense et sécurité (ressortissants et familles).

La dotation, d'un montant maximum de 100 000 euros fera l'objet d'un ou plusieurs prix, incluant le Prix des adhérents.



## **INTERVENANTS ET PARTENAIRES :**



### **ACM Association Castel-Mauboussin**

L'association Castel-Mauboussin œuvre depuis 1995 à la réinsertion professionnelle des personnes handicapées et/ou éloignées de l'emploi. Elle met son expertise dans l'aéronautique et la santé au profit des blessés et orphelins de la défense et de la sécurité, afin de les accompagner vers des emplois opérationnels : instructeur en vol ou en simulateur d'hélicoptère, pilote professionnel avion, assistant de vol sur hélicoptère sanitaire, ajusteur-monteur structure aéronef...

Devenue autorité responsable de la certification, l'ACM forme les « Membres d'Équipage Technique du Service Médical d'Urgence par Hélicoptère » grâce à sa plateforme mutualisée de formation, agréée ODPC (Organisme pour le Développement Professionnel Continu).

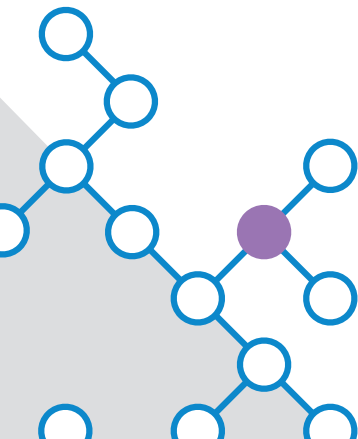


### **ADO Association pour le Développement des Œuvres d'entraide dans l'armée**

Créée en 1939, reconnue d'utilité publique, l'ADO apporte une aide financière aux militaires et civils d'active, de réserve, aux retraités, aux personnes âgées et handicapées issues de la Défense.

Forte de ses 12 000 adhérents et donateurs, de 25 entreprises partenaires, de son étroite collaboration avec Terre Fraternité, l'ADO œuvre au profit de l'ensemble de la communauté Défense (80 % des personnes aidées sont issues de la communauté Armée de Terre, 10 % sont interarmées, 10 % sont civils de la Défense).

Elle a fait du soutien aux veuves et orphelins sa priorité et son action emblématique, avec un dispositif destiné à réagir à l'urgence complété par un accompagnement dans la durée des familles.





## **ADOSM** **Association pour le Développement des Œuvres** **Sociales de la Marine**

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, l'ADOSM vient en aide depuis près de 80 ans aux veuves, aux orphelins et aux anciens personnels de la Marine en difficulté en leur apportant un soutien matériel et moral. L'ADOSM soutient également la formation professionnelle des veuves qui avaient souvent mis de côté leurs carrières pour répondre aux contraintes de mobilité et d'absence du marin. Sa structure associative offre réactivité et souplesse. Son action s'effectue en relation avec la direction du personnel militaire de la Marine et du Ministère de la Défense.

Trois assistantes sociales de l'ADOSM sont présentes à Brest, à Toulon et à Paris, ce qui facilite les échanges avec les services sociaux et administratifs qui suivent ces familles.



## **AGPM** **Association Générale de Prévoyance Militaire**

Créée en 1951 par des militaires pour des militaires dans le but de protéger leur famille en cas de décès ou d'invalidité, l'AGPM propose aux ressortissants des contrats et des garanties couvrant notamment le risque opérationnel.

Basée à Toulon, l'AGPM compte aujourd'hui 750 000 adhérents.

Valeur fondatrice du groupe, la solidarité est inscrite dans les statuts de l'association depuis sa création.

Elle s'exprime au travers du réseau Entraide et du soutien de l'AGPM aux associations et aux causes proches de la communauté Défense.

Grâce à ses délégués Entraide répartis dans toute la France, l'AGPM vient en aide chaque année à plus de 1800 familles touchées par un accident de la vie.





## LES AILES BRISÉES

L'association Les Ailes Brisées a été créée en 1926 pour venir en aide à tous les **navigants de l'aéronautique civile ou militaire victimes d'accident aérien survenu en service**, et à leur famille.

**L'aide s'adresse aux blessés, aux conjoints survivants, aux ascendants et aux orphelins** que l'association accompagne jusqu'à leur entrée dans la vie active.

**Le soutien dans le temps et son aptitude à réagir rapidement**, grâce à un circuit de décision très court, sont les particularités des Ailes Brisées. Au-delà de l'aide matérielle, **le soutien moral est au cœur de ses préoccupations**.

21 délégués régionaux bénévoles assurent le contact et l'aide de proximité en relais avec le siège à Paris.

Dès que cela est possible, Les Ailes Brisées travaillent en étroite collaboration avec les autres acteurs sociaux de la communauté aéronautique et de défense.

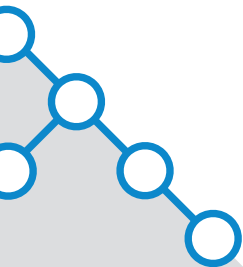


## ANFEM Association Nationale des Femmes de Militaires

Vieille de 60 ans, reconnue d'utilité publique depuis 2011, l'Anfem est une **association dédiée aux femmes de la communauté de défense, militaires ou civiles**. Elle est présente partout en France à travers ses 52 délégations, ses 950 animatrices bénévoles et ses 5 000 adhérentes. Le projet de l'Anfem s'appuie sur 3 principes fondateurs: **l'entraide, la solidarité et l'amitié**.

L'Anfem propose ainsi aux conjointes de militaires de participer à des moments de convivialité, des réunions, des conférences et de s'investir dans un projet de solidarité armées/nation, en participant à des actions bénévoles d'entraide sociale.

**Partenaire actif dans l'environnement social de la Défense**, ses actions reflètent sa volonté de travailler en complémentarité avec l'ensemble de ses partenaires institutionnels, associatifs et privés.







## **CABAM** **Cellule d'aide aux blessés et d'assistance** **aux familles de la Marine**

Le soutien des marins et de leur famille éprouvés par les aléas de la vie s'inscrit dans les valeurs fondamentales de la Marine: l'esprit d'équipage et de solidarité des gens de mer, des valeurs au cœur des missions de la CABAM.

Son rôle est de coordonner le soutien administratif, social, juridique et humain des blessés et malades, que l'affection soit liée ou non au service, et de soutenir les familles de marins décédés, en collaboration avec l'action sociale, les associations, les assurances et mutuelles.

Elle soutient également les marins dans leur parcours de soins, leur réinsertion professionnelle et leur reconstruction par le sport.

La CABAM est ainsi présente à chaque étape et veille à promouvoir l'intérêt du blessé dans le respect des valeurs institutionnelles.



## **CABAT** **Cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre**

Créée le 1<sup>er</sup> septembre 1993 par le chef d'état-major de l'armée de Terre, la CABAT a pour mission de soutenir les blessés et les familles endeuillées. Dans l'urgence, mais pas seulement : **la CABAT assure sur toute la durée nécessaire, un rôle de coordination et de conseil** auprès des concernés et de leurs proches.

Placée sous l'autorité du gouverneur militaire de Paris, composée d'un groupe de référents agissant sur tous les volets – social, juridique, sportif et de réinsertion professionnelle – la CABAT accompagne les blessés dès leur hospitalisation.

Chaque référent assure après les visites, **un suivi personnalisé des blessés en service**. La CABAT, par l'intermédiaire de ses experts, met aussi au service des blessés et des familles de décédés son expertise dans l'accompagnement dans le projet de **réinsertion professionnelle**.

Dans la durée, la CABAT veille, en liaison avec l'unité d'appartenance et l'action sociale du ministère, à ce que le blessé soit suivi durant sa convalescence jusqu'à sa réinsertion dans l'institution militaire ou sa reconversion dans le secteur civil, **un parcours complet qui porte le nom d'opération Oméga**.



## **CABMF.Air** **Cellule d'aide aux blessés,** **malades et familles de l'armée de l'Air**

La CABMF est directement rattachée au Directeur des ressources humaines de l'armée de l'air avec un lien fonctionnel fort avec le cabinet du Chef d'Etat-major de l'Armée de l'Air.

Elle apporte aux blessés, aux malades et aux familles endeuillées son aide pour la résolution des questions administratives, juridiques, morales ou matérielles, que la relation avec le service soit ou non établie.

Elle emploie 8 personnes réparties sur 2 bureaux : le bureau d'aide aux blessés et malades (accompagnement tout au long du parcours de soin) ; le bureau d'aide aux familles endeuillées (gestion des dossiers décès et suivi dans la durée des ayants cause).

Relais indispensable de l'institution, la CABMF coordonne les actions de ses partenaires afin de déterminer le plus juste besoin à un moment donné.



## **CNMSS** **Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale**

La CNMSS est un établissement public national à caractère administratif. Elle a pour mission principale la gestion du régime d'assurance maladie et maternité des militaires.

Ses domaines d'actions concernent donc l'**assurance maladie obligatoire** (remboursement des soins, lutte contre les fraudes et recours contre tiers...), mais aussi une **prévention** générale et spécifique liée aux métiers (campagnes de sensibilisation, vaccinations adaptées aux militaires, actions en faveur des ressortissants âgés ou fragilisés par la maladie, etc.) et l'**action sanitaire et sociale** (attribution de secours pour l'accès aux soins et éviter les ruptures de soins ; accompagnement médico-social avec attribution d'aides individuelles pour améliorer la prise en charge de dépenses liées à la maladie, la maternité ou la vieillesse ; maisons Ephad et prise en charge Alzheimer...). La prévention et l'action sanitaire et sociale sont développées et adaptées le plus possible aux spécificités du métier du militaire et à ses incidences sur l'environnement familial.

Implantée à Toulon, la CNMSS gère cinq antennes régionales à Bordeaux, Metz, Lyon, Brest et Paris. Elle est propriétaire de 3 maisons de santé pour personnes âgées (Ile-de-France, Bretagne et Sud-est).

Par délégation ministérielle, elle gère également les prestations de soins des militaires victimes d'accidents en service et des titulaires de pensions militaires d'invalidité. Ces derniers peuvent en outre bénéficier du versement de prestations supplémentaires.



## **FMG** **Fondation Maison de la Gendarmerie**

Fondée en 1944 et reconnue d'utilité publique, la FMG a pour vocation première d'aider, assister et secourir les veuves et orphelins de la gendarmerie nationale.

Présidée par le directeur général de la gendarmerie nationale, elle occupe aujourd'hui une place de premier plan dans l'accompagnement social des personnels en activité ou en retraite ainsi que de leurs familles confrontés à des situations de détresse lors de drames tels que le décès, la maladie ou le handicap.

Reposant sur un principe de solidarité réciproque, son action se décline autour de trois grands axes :

- les prestations sociales se traduisant par la délivrance d'aides diverses (décès, maladie, soutien aux orphelins qu'elle accompagne durant toute leur scolarité au travers notamment des allocations d'études...)
- le tourisme social comprenant la gestion d'établissements familiaux accueillant ses ressortissants et l'organisation de centres de vacances de jeunes.
- le logement étudiant qu'elle n'a cessé de développer ces dernières années pour répondre à un besoin clairement identifié des familles.



## **FOSA** **Fondation des Œuvres Sociales de l'Air**

Reconnue d'utilité publique en 1937, la FOSA est l'outil de la solidarité et de l'entraide de la communauté des aviateurs civils et militaires de l'armée de l'air, de la direction générale de l'aviation civile et de Météo France, quels que soient le statut, le grade ou la spécialité.

Elle œuvre pour compléter et prolonger l'action des organismes d'entraide officiels et développer l'image de l'aéronautique, spécialement auprès des jeunes, afin de susciter des vocations.

La Fondation contribue à l'éducation d'orphelins et procure des aides financières aux personnes ayant besoin d'être assistées.

Elle participe à l'organisation de manifestations aéronautiques, meetings, expositions, concerts, conférences... afin de réunir les ressources nécessaires à son action.



## **GMPA** **Groupe Mutuel de Prévoyance des Armées**

Association loi 1901 créée en 1949, le GMPA souscrit auprès d'assureurs du privé des conventions offrant des solutions assurantielles construites spécifiquement pour répondre aux besoins des métiers à risques. Il protège aujourd'hui plus de 350 000 adhérents issus du personnel militaire et civil de la Défense et de Sécurité, ainsi que leurs familles. Chaque année, le GMPA soutient 20 associations qui œuvrent à l'accompagnement social de cette communauté. En 7 ans d'existence, son dispositif d'entraide solidaire, qui est au cœur de son engagement, a permis d'aider plus de 7 000 adhérents, indépendamment ou en complément des prestations fournies par ses partenaires assureurs.

---



## **MAA** **Mutuelle d'assurance des armées**

La Mutuelle d'assurance des armées, pionnière de l'assurance destinée aux militaires, créée en 1911, a su résister à 2 guerres mondiales et de nombreux conflits. Sa longévité se fonde sur les valeurs mutualistes qu'elle véhicule et décline au fil de son action. La MAA protège toujours les personnes qui concourent à la Défense mais aussi celles qui exercent une activité liée à la Sécurité. Son objectif est de permettre à ces hommes et femmes d'action d'exercer en toute sérénité le métier qu'ils et elles ont choisi tout en offrant à leur famille la nécessaire sécurité requise.

La MAA cultive la proximité avec ses adhérents. Sa taille lui confère une exceptionnelle réactivité, reconnue et appréciée. Ce sont ainsi 80 000 personnes qui lui font quotidiennement confiance.

---



## **MCDEF**

**GRUPE KLESIA**

Fondée en 1945, la Mutuelle Civile de la Défense (MCDef) est la mutuelle historique et référencée par le ministère de la Défense pour la couverture santé et prévoyance de son personnel. Egalement présente depuis 1991 dans la protection sociale d'entreprises du privé, la MCDef a développé une véritable expertise sur le secteur de la Défense et des industries de haute technologie. Elle est aujourd'hui la mutuelle de grands groupes industriels (Giat Industries/Nexter, SAFRAN/SNECMA, MBDA) mais également de TPE et de PME. Depuis 2012, la MCDef s'est ouverte aux particuliers et protège désormais plus de 185 000 personnes. En 2016, la MCDef rejoint le Groupe Klesia dont elle est la tête de pont sur le secteur de la Défense et des industries de haute technologie.



MUTUELLE  
ÉPARGNE  
RETRAITE

## Mutuelle Épargne Retraite

La Mutuelle Épargne Retraite, groupement de personnes à but non lucratif régi par le Code de la Mutualité, bénéficie d'un savoir-faire riche d'une expérience de près d'un siècle dans le domaine de la protection sociale et de la prévoyance.

Elle propose des services et des garanties les plus à même de protéger ses adhérents contre les aléas de la vie (maladie, accident, natalité et nuptialité, capitalisation, décès et prévoyance collective).

Attachée à ses valeurs mutualistes de solidarité, de démocratie et d'égalité, la Mutuelle Épargne Retraite favorise le respect de ses engagements financiers, la défense des intérêts de ses adhérents, une logique de solidarité mutualiste et l'accès aux soins et à la prévoyance.

La Mutuelle Épargne Retraite représente près de 42000 adhérents.



mémoire et solidarité

## ONAC-VG Office National des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre

Établissement public administratif placé sous la tutelle du ministère de la défense, L'ONAC-VG est chargé des intérêts matériels et moraux du monde combattant, de ses ressortissants et des victimes du terrorisme.

Il met en œuvre une politique de mémoire, de réparation et de solidarité visant à faire connaître et valoriser les engagements des forces armées et favoriser la réinsertion et la réadaptation de ses ressortissants à la vie civile.

En complément des actions conduites par les armées et les services du ministère de la défense, il accorde des aides financières pour faire face à des situations de précarité, favoriser la reconversion et la réinsertion professionnelles de ses ressortissants.

Il les assiste et les conseille également dans les démarches visant à faire valoir leurs droits.



## **PRÉFON** **Caisse Nationale de Prévoyance** **de la Fonction Publique**

Association à but non lucratif (loi de 1901) créée le 8 mai 1964 par quatre Fédérations de fonctionnaires (CFDT, CFTC, CFE-CGC, FO).

L'association Préfon a souscrit un contrat d'assurance de groupe auprès de CNP Assurances : le régime Préfon-Retraite.

Préfon-Retraite est un régime de retraite complémentaire facultatif qui offre une rente viagère en contrepartie des cotisations versées.

Il est ouvert aux agents publics, aux anciens agents publics et aux conjoints d'affiliés.

Le régime Préfon-Retraite est régi par le Code des assurances, article L 441 et suivants.

1<sup>ère</sup> complémentaire retraite des fonctionnaires, Préfon-Retraite compte près de 400 000 affiliés, dont plus de 130 000 retraités, pour 16 milliards d'euros d'actifs à fin décembre 2015.



### **SDAS** **Sous-direction de l'action sociale (SDAS)** **de la préfecture de Police**

La SDAS a pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre les politiques sociales en faveur des personnels de toutes

catégories placés sous l'autorité du Préfet de Police; elle assure également la tutelle des institutions mettant en œuvre son action sociale.

Rattachée à la direction des ressources humaines, la SDAS dispose de 224 agents répartis entre quatre bureaux et deux fondations:

- le bureau de l'accompagnement social et de la politique d'accueil de la petite enfance;
- le bureau du logement;
- le bureau de la restauration sociale;
- le bureau des prestations sociales, de la santé et de la sécurité au travail;
- la Fondation Louis Lépine;
- la Fondation de l'œuvre des orphelins de la Préfecture de Police.



## Solidarité Défense

Créée en 1994, l'association Solidarité Défense manifeste sa solidarité envers le personnel de la défense en apportant plus particulièrement son soutien aux blessés et aux familles endeuillées lors des opérations.

Colis de Noël envoyés à tous les militaires en opérations, visites à l'hôpital, soutien dans la durée, appui à la réinsertion sont quelques-unes des multiples actions de l'association menées avec ses fidèles partenaires et l'appui du ministère de la Défense.



## SSA Service de Santé des Armées

Le cœur de métier du service de santé des armées est le soutien médical de l'armée de Terre, de l'armée de l'Air, de la Marine et de la Gendarmerie, en toutes circonstances et en tous lieux.

Cette mission débute avec la préparation médicale du combattant, intègre les soins aux militaires blessés ou malades et s'étend aux soins de suite et de réhabilitation, jusqu'à la réinsertion professionnelle et sociale. Le service de santé des armées a organisé une chaîne santé complète et autonome, de soins, d'expertises, de formation, de ravitaillement en produits de santé et de conseils au commandement, pour remplir cette mission :

- médecine des forces (46 centres médicaux sur les bdd),
- médecine hospitalière (8 hôpitaux d'instruction des armées),
- recherche, ravitaillement en matériel et produits de santé, formation.

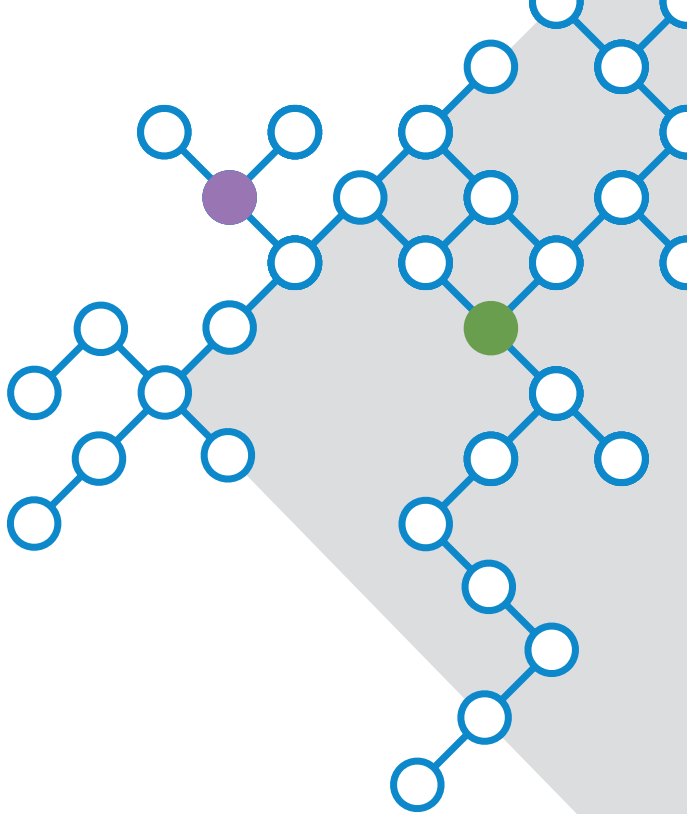


## Terre Fraternité

Créée en 2005, l'association Terre Fraternité soutient les blessés en service de l'armée de terre, leur famille et les familles des soldats décédés.

Son action est menée de façon coordonnée avec les autres acteurs du secteur : le SSA, l'institution (SGA, armée de terre), la CABAT, l'ADO, l'ONAC VG. Terre Fraternité mène son action à différents niveaux : soutien des familles des soldats hospitalisés (aides aux visites par exemple), reconstruction par le sport et par l'emploi (stages, formations), soutien spécifique aux blessés psychiques, autres aides financières dans le cadre d'actions d'entraide générale.

A travers son partenariat avec l'ADO, Terre Fraternité soutient également les veuves et orphelins des militaires décédés.



## **FÉDÉRATION TÉGO**

---

51, rue de Miromesnil  
75008 PARIS

Tél.: 01 42 68 31 40  
Mail: [contact@tego.fr](mailto:contact@tego.fr)

**[www.tego.fr](http://www.tego.fr)**